

L'O

L'Ouest Syndicaliste

Informations syndicales de l'Union Départementale
CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique

Numéro 756 - Mai 2025 - 61^{ème} année - 1,50 €



1^{er} MAI
10 000 en Loire-Atlantique
contre la politique de Macron

Les assemblées générales

Manutention



Région



FO Toyota obtient 2,2 %
d'augmentation générale
des salaires

(Lire P.2)

1^{er} Mai 2025

CONTRE L'ÉCONOMIE DE GUERRE, POUR LES REVENDICATIONS
ABROGATION DE LA RÉFORME DES RETRAITES



(Lire P.4 et P.5)

FO VVV 3 Pays de la Loire

La grève des 29 et 30 avril...
mène à une grande victoire !



Les agents territoriaux

face à la casse des services publics



(Lire P.6)

FO CHU de Nantes

Création de 8,5 postes
après plusieurs mois de grève

INTERVIEW

(Lire P.7)

La Vie des Syndicats

■ Assemblée générale FO Manutention et négociations salariales à IDEA Services



Le syndicat FO de la Manutention, des Services et Logistique de Nantes et région

L'Assemblée générale du syndicat FO de la Manutention, des Services et Logistique de Nantes et région s'est tenue vendredi 18 avril dans les locaux de l'Union départementale FO de Loire-Atlantique.

Le rapport de trésorerie 2024 et le renouvellement du bureau pour l'année 2025 ont été approuvés à l'unanimité. Ont ainsi été élus ou réélus :

- Secrétaire du syndicat : Christian Bouron
- Secrétaire adjoint : Rudy Philippe
- Trésorier : Clément Biguet
- Trésorier adjoint : Pierre Leroy
- Archiviste : Jérôme Rousseau

Le projet d'accord sur les négociations salariales au sein de l'entreprise IDEA Services à Château-Bougon, qui regroupe 139 salariés en CDI, 52 intérimaires et 7 alternants, a été présenté aux syndiqués et validé à l'unanimité.

Il comprend notamment :

- ▶ 1,4 % d'augmentation générale au 1^{er} janvier 2025.
- ▶ Le retour de la prime de vacances de 450 € pour l'ensemble des salariés.
- ▶ L'élévation de la prime du samedi de 30 à 50 €, soit une augmentation de 20 €.
- ▶ Des augmentations individuelles de 32 € à partir du 1^{er} avril pour 40 salariés.
- ▶ Le renouvellement de l'accord de la prime de performance opérationnelle (PPO) et de polyvalence.

L'accord sera donc signé par le syndicat.

Le bureau du syndicat a par ailleurs décidé d'engager un travail sur la grille des salaires. L'Assemblée générale s'est achevée avec un pot fraternel.

Christian Bouron

Secrétaire du syndicat FO Manutention

■ FO Toyota obtient 2,2 % d'augmentation générale des salaires



Serge Richard
DS FO Toyota

Après avoir rejeté les dernières propositions de la direction du 12 mars, les camarades de la section FO de Toyota ont signé l'accord sur les négociations annuelles obligatoires 2025. L'accord prévoit 2,2 % d'augmentation générale de salaires et 0,2 % d'augmentation individuelle.

Des garanties supplémentaires ont été obtenues pour les non cadres selon leur classement dans la grille. Les salariés intérimaires en bénéficieront car le syndicat FO négocie pour l'ensemble des salariés CDI, CDD, intérimaires et CDIi.

● Grille de salaire minimum garantie

- ▶ La grille des non cadres augmente de 2,2 % jusqu'au classement D7.

- ▶ La grille des non cadres augmente de 2,35 % pour le classement D8 pour éviter un tassement.
- ▶ La grille des non cadres E9 et E10 augmente de 1,6 %.

● Indexation des primes

- + 2,2 % au 1^{er} avril.

● Exemple d'évolution de salaire

Pour un salaire brut minimum annuel de 35 087 € (13 mois, coefficient B3, 10 ans d'ancienneté, pauses payées).

2,2 % d'augmentation générale 2025 négociée avec FO	
Gain sur une année	+ 771 €
Gain sur 10 ans	+ 7 710 €
Gain sur 20 ans	+ 15 420 €
Gain sur 30 ans	+ 23 130 €

À présent, le syndicat va se concentrer sur la complémentaire santé et la prévoyance mais aussi sur les fins de carrière.



Demande de logement

En cas de demande de logement, les camarades de l'Association FO des Consommateurs vous informe des documents à leur remettre pour le suivi de votre dossier.

- ▶ la fiche d'inscription
- ▶ les 3 derniers bulletins de salaire
- ▶ l'avis d'imposition 2023
- ▶ le dernier versement de la CAF
- ▶ le dernier versement des ASSÉD
- ▶ la pièce d'identité recto/verso

Pour de plus amples informations, rapprochez-vous de l'**AFOC 44**
2, place de la Gare de l'État
44200 Nantes
☎ 02 28 44 19 31/00
associationafoc44@gmail.com

■ Assemblée générale FO du personnel de la Région des Pays de la Loire



Le syndicat FO du personnel de la Région des Pays de la Loire

Une soixantaine de camarades, venus des différents départements de la région, s'est réunie ce 25 avril à Nantes à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle du syndicat FO du personnel de la Région des Pays de la Loire, sous la présidence de Johann Laurency pour la Fédération FO des Services Publics et de Santé et en présence d'Adrien Leclerc pour l'Union départementale FO de Loire-Atlantique.

La politique austéritaire du gouvernement et de la présidente de Région, Christelle Moranaïs, avec ses conséquences sur la rémunération et les conditions de travail des personnels territoriaux, était au cœur des discussions. Gisèle Le Marec, secrétaire générale du syndicat, est revenue en particulier sur la décision brutale de supprimer 100 emplois, la dégradation des conditions de travail, la volonté d'aménager les locaux en flex-office et en open-spaces.

L'année 2024 a aussi été marquée par la satisfaction de certaines revendications portées par Force Ouvrière tout particulièrement les négociations pour un contrat groupe pour la prévoyance avec une augmentation de la

participation de l'employeur, une augmentation de l'aide de l'employeur pour la complémentaire santé, la revalorisation du régime indemnitaire pour certaines fonctions et l'augmentation du quota pour les avancements de grade.

L'Assemblée générale a adopté le cahier revendicatif du syndicat : dans le contexte de forte inflation, plus que jamais la priorité est le pouvoir d'achat et le syndicat a décidé de concentrer ses revendications sur les questions relatives à la rémunération et la mise en place d'un contrat groupe pour la complémentaire santé. Le syndicat a rappelé son opposition à la mise en place d'une part variable pour le régime indemnitaire.

Les participants se sont félicités de l'augmentation régulière du nombre d'adhérents. Pour la 8ème année consécutive, le nombre d'adhérents a atteint un niveau jamais égalé auparavant malgré le contexte de départs à la retraite. En 8 ans, le nombre d'adhérents a augmenté de 45 %.

Gisèle Le Marec

Secrétaire du syndicat FO Région PdL



Bibliothèque OUVRIÈRE

PERMANENCE TOUS LES LUNDIS, DE 13H30 À 16H00
(Les autres jours, consultez l'accueil)

*Histoire, essais, mémoires, romans
sur le mouvement ouvrier*

Prix attractifs %

La bibliothèque vous offre un vaste éventail d'ouvrages, romans et d'écrits, dont la majorité sont tournés vers le mouvement ouvrier.
Vous pouvez les consulter sur place, les emprunter, les acheter, mais aussi les commander à des prix intéressants.

Bibliothèque ouvrière FO 44
Bureau n°44 - 1^{er} étage
Bourse du Travail Fernand Pellissier
2, place de la Gare de l'État - 44200 Nantes
☎ 02 28 44 19 31 - bibliofo44.fr

Inauguration de la Bibliothèque ouvrière le 12 mai



FO
44

POUR LE MAINTIEN DE TOUS LES EMPLOIS
ET CONTRE LES LICENCIEMENTS,
À ARCELORMITTAL

L'annonce par ArcelorMittal de sa décision de supprimer 637 emplois constitue une restructuration d'autant plus choquante que le groupe s'est engagé à mener des projets de décarbonation et d'investissements sur notre territoire, fortement soutenus financièrement par les pouvoirs publics. ArcelorMittal a ainsi reçu près de 300 millions d'euros en 2023 dont 195 millions concernant l'énergie. Dans le même temps les actionnaires du groupe ont perçu 400 millions d'euros. L'entreprise a également reçu près de 850 millions d'aide publique pour son projet de décarbonation de deux hauts fourneaux, dont le coût total est estimé à 1,8 milliard d'euros.

Pour FO, la conditionnalité des aides publiques aux entreprises, ce ne doit pas être seulement un slogan, cela doit devenir réalité, il en va de notre souveraineté économique et industrielle.

Derrière les promesses de réindustrialisation et les effets d'annonce, c'est bien la désindustrialisation qui se poursuit. Dans ce contexte, l'urgence doit être notamment à la préservation et à la reconquête de l'emploi industriel par une politique volontariste et des mesures fortes.

C'est pourquoi FO 44 revendique :

► **le maintien des 637 emplois à Arcelor, contre tout licenciement,**

► **la nationalisation, même provisoire, d'ArcelorMittal pour protéger la filière Acier en France**

► **la conditionnalité des aides publiques aux entreprises (et le remboursement de toutes les aides publiques reçues par Mittal)**

L'Union Départementale FO 44 soutient le syndicat FO métaux de Basse-Loire engagé avec les salariés de l'usine dans le combat pour la préservation de tous les emplois à ArcelorMittal et sur le site de Basse-Indre. ■

FO
44

NON À LA DISSOLUTION D'URGENCE PALESTINE
ARRÊT DU GÉNOCIDE À GAZA !

Emmanuel Macron et le gouvernement Bayrou, par la voix de son ministre de l'intérieur Bruno Retailleau, viennent d'engager la procédure de dissolution du collectif Urgence Palestine.

En cherchant à faire taire une voix connue pour son combat contre le génocide à Gaza et la déportation en cours de 2 millions de Gazaouis, le président de la République et son gouvernement expriment une nouvelle fois dans les faits son soutien au régime fasciste de Netanyahu.

C'est inacceptable.

L'Union départementale FO 44 appelle tous ses militants à participer à toutes les initiatives :

► **en soutien au collectif Urgence Palestine, contre sa dissolution ;**

► **pour l'arrêt du génocide à Gaza et l'arrêt de la colonisation en Cisjordanie.** ■

L'OS - L'Ouest Syndicaliste

Bimensuel de l'UD CGT-FO 44 - 61^{ème} année
CPPAP : 0521.S.07829

Membre fondateur : Alexandre Hébert -

Directeur : Michel Le Roc'h

Rédactrice en chef : Hélène Macon

Bourse du Travail F. Pelloutier

2 Place de la Gare de l'Etat - 44200 Nantes

Tél. 02 28 44 19 00 - Fax. 02 40 35 49 46

Site internet : force-ouvriere44.fr

E-m@il OS : ouestsyndicaliste@fo44.fr

E-m@il UD-FO : udf44@force-ouvriere.fr

Édito

é

● Michel Le Roc'h,
secrétaire général de l'Union départementale
C.G.T.-Force Ouvrière de Loire-Atlantique



Pas de pacte social avec Macron

Bien au-delà des prévisions du ministère de l'Intérieur, 10 000 personnes en Loire-Atlantique et 300 000 à l'échelle nationale ont manifesté le 1^{er} mai contre la politique d'Emmanuel Macron et contre la guerre. Les participants, parmi lesquels de nombreux jeunes, ont exprimé leur colère face aux mesures prises ces dernières années, qui conduisent à réduire les droits des salariés et de la jeunesse, à détruire les services publics et la Sécurité sociale, à pulvériser les libertés démocratiques et à soutenir l'effort de guerre.

À l'hôpital, à l'école, et dans de nombreux services publics, c'est la même logique de suppressions de postes. On meurt sur des brancards aux urgences faute de médecins et de soignants. Opposés à cette logique, de nombreux agents s'organisent. Au CHU de Nantes, les soignants mobilisés de trois services – autour des soins intensifs de néonatalogie et de la pédiatrie – ont obtenu, après avoir envahi le bureau du DRH, la création de 8 postes et demi.

Des postes, il faudrait en créer partout et le gouvernement fait l'inverse. Comme seule réponse au drame de Notre-Dame de Toutes-Aides, il met en place des opérations sécuritaires de contrôle aux abords des collèges et des lycées ! Comme l'exprime son chef d'établissement, « ce ne sont certainement pas des portiques de sécurité qui construiront un monde plus sûr. »

François Bayrou, au plus bas dans les sondages

et sans aucune légitimité, a d'ores et déjà écrit aux directeurs des Agences Régionales de Santé (ARS) pour leur demander plus de rigueur dans les dépenses d'achats et de personnels des hôpitaux. Simultanément, il propose un référendum pour avaliser la cure d'austérité pour 2026 ! Et il promet plus de moyens pour les soins palliatifs. Mais où nous mènent tous ces gens-là ?

Dans cette situation désastreuse, le gouvernement instaure un climat de haine raciste. Alors que le génocide s'intensifie à Gaza, Retailleau décide de dissoudre les associations Urgence Palestine et la Jeune garde. Dans le même temps, le Parlement discute d'une proposition de loi relative à la lutte contre l'antisémitisme qui cible ceux qui n'acceptent pas les massacres à ciel ouvert, en particulier dans les universités, et donc contre la jeunesse. Tous ceux qui critiquent Netanyahu sont ciblés, taxés d'antisémitisme et cela va jusqu'à être comparés à Goebbels pour certains ! On ne peut pas l'accepter. Il faut que cela s'arrête.

Dans ces conditions, on peut s'interroger sur le fait que nous soyons à la hauteur des coups portés. Il est de notre responsabilité d'être offensifs et de refuser d'accompagner cette politique destructrice. C'est notre indépendance et notre existence qui sont en jeu.

Prenons l'exemple des retraites. Malgré notre sortie du « conclave », celui-ci continue de se réunir chaque semaine. S'y préparent en catimini de nouvelles attaques contre notre système par répartition. Le Medef et la CPME côté patronat ainsi que la CFDT, la CGC et la CFTC côté syndicats ressortent le « système par points » sur le modèle de l'AGIRC-ARRCO avec un « pilotage pluriannuel des pensions » qui serait géré par les organisations patronales et syndicales.

N'oublions jamais ce qu'en avait dit François Fillon devant un parterre de patrons en mars 2016 à ce sujet : « Le système par points, en réalité, ça permet une chose, qu'aucun politique n'avoue : ça permet de baisser chaque année le montant des points, la valeur des points, et donc de diminuer le niveau des pensions. » Tout cela sans réforme et en évitant le risque d'un conflit social.

Hors de question de participer à cette opération. Il ne peut y avoir de compromis social sur cette base. Notre rôle n'est donc pas de porter secours au premier ministre et au président de la République. Nous devons refuser tout alignement et rester plus que jamais indépendants : continuer de nous battre pour l'abrogation de la réforme des retraites et refuser de nous enfermer dans un pacte social contre les travailleurs. ■

FO
44

LIBÉRATION IMMÉDIATE DE CHRISTIAN TEIN ET DE SES CAMARADES

Cela fera bientôt un an que Christian Tein, président du Front de Libération Nationale Kanak et Socialiste (FLNKS), et plusieurs militants indépendantistes kanaks sont emprisonnés sur le sol hexagonal, à 17 000 kilomètres de chez eux.

L'Union départementale FO 44 dénonce ces détentions arbitraires, qui s'apparentent à des déportations.

Les charges retenues contre Christian Tein, qui relèvent du gangstérisme, ont pour seul objectif d'effacer le caractère politique de son incarcération.

L'Union départementale réaffirme que les travailleurs kanaks, comme tous les travailleurs, sont légitimes à faire grève, à bloquer et à manifester pour faire valoir leurs revendications.



En balayant d'un revers de la main les manifestations pacifiques de dizaines de milliers de Kanaks (comme lors du mouvement sur les retraites en 2023) et en essayant d'instaurer de force le dégel du corps électoral afin d'impuiser politiquement les Kanaks sur leurs propres terres, Emmanuel Macron et son gouvernement portent seuls la responsabilité de la révolte qui a embrasé la Kanaky Nouvelle-Calédonie.

Rappelant son attachement à la liberté d'expression, au droit de grève et de manifestations, au droit des peuples opprimés de se défendre contre l'oppression coloniale, l'UD FO 44 exige la libération immédiate de Christian Tein et de ses camarades. ■

ABONNEMENT ANNUEL 2025

ABONNEZ-VOUS !

Informations syndicales
de l'Union Départementale
CGT-FORCE OUVRIERE 44



- Abonnement GROUPE 1 (à partir de 5 adhésions, ou syndicat incomplet) : **15 euros**
 - Abonnement GROUPE 2 : **12 euros**
- (pour les syndicats nous fournissant la liste complète de leurs adhérents)

Structure
Trésorier
M@il / Tél.

Reçu ☐ OUI ☐ NON

Merci de joindre la liste des nouveaux abonnés (noms/prénoms/adresses/tél.) sur fichier Excel et de l'adresser par M@il : abosyndicaliste@fo44.fr

- Abonnement individuel ou moins de 5 adhésions : **30 euros**

Nom/Prénom
Adresse

M@il / Tél.

Reçu ☐ OUI ☐ NON

Règlement à adresser à : UD CGT-Force Ouvrière - L'Ouest-Syndicaliste - 2, pl. de la Gare de l'État
44200 Nantes et à libeller à l'ordre de « L'Ouest Syndicaliste »

FO

1^{er} Mai 2025



CONTRE L'ÉCONOMIE DE GUERRE, POUR LES REVENDICATIONS ABROGATION DE LA RÉFORME DES RETRAITES



À Nantes

Des bras, des lits, pour l'hôpital public,
Des bras, des lits, pour la psychiatrie,
Des profs, des classes, pour l'école publique.

On veut du fric pour l'hôpital,
Mais pas pour la guerre.

On veut du fric pour la culture,
Mais pas pour la guerre.

On veut du fric pour la jeunesse, pour nos écoles, pour
l'université, pour les salaires, pour les emplois, pour la sécu, etc.

Cessez-le-feu immédiat, halte au massacre à Gaza !

Saunier Duval et ArcelorMittal,
Rendez l'argent et les emplois. Nationalisation !

Emmanuel Macron, les canons, c'est non !
Ta politique, on n'en veut pas,
On veut pas crever, on veut respirer,
L'austérité, on n'en veut pas.

On est là, on est là, même si Macron ne veut pas, nous on est là,
Pour défendre nos retraites, pour s'opposer à la guerre,
Macron, Bayrou, Retailleau, on n'en veut pas.

10 000 EN LOIRE-ATLANTIQUE CONTRE LA POLITIQUE DE MACRON



À Ancenis

● Intervention à Ancenis,
Châteaubriant, Nantes
et Saint-Nazaire

■ Contre la guerre

Chers camarades,
Ce 1^{er} mai est l'occasion de réaffirmer notre opposition à la guerre, à toutes les guerres. « Toute guerre est un attentat contre la classe ouvrière, elle est un moyen sanglant et terrible de faire diversion à ses revendications », disait Léon Jouhaux, secrétaire général de la vieille CGT en 1908. Les dépenses mondiales d'armement ont atteint en 2024 un niveau record de 2 700 milliards de dollars. Cette hausse considérable a forcément un impact sur les politiques budgétaires des pays.

■ Contre l'économie de guerre Pour les revendications

Chez nous, le gouvernement vient d'annoncer, après les 32 milliards de coupes budgétaires sur le budget 2025, plus de 3 milliards supplémentaires d'économies réalisées sur les services publics, dont 500 millions concernent la recherche et l'enseignement supérieur, 100 millions la culture et 100 millions l'enseignement. Et il y a les 40 milliards d'économies annoncés sur le budget 2026 dont 18 concernent la Sécurité sociale. Il faudrait des moyens supplémentaires pour la psychiatrie, pour créer des postes de



Michel Le Roc'h
Secrétaire général de l'UD FO 44

psychologues, d'infirmières, d'assistantes sociales et de médecins dans les écoles, les collèges et les lycées. Et le gouvernement fait l'inverse. Il continue de détruire l'enseignement et l'hôpital. Comme seule réponse au drame de « Toutes-aides », il met en place des opérations sécuritaires de contrôle aux abords des collèges et des lycées ! Tout ceci est ignoble ! Bayrou – qui au passage n'hésite pas à couvrir les violences et les viols commis à Betharram – et Macron mènent donc une offensive contre les services publics, la Sécurité sociale, l'hôpital et les garanties et droits des travailleurs. Ils essaient d'associer les organisations syndicales à la mise en place de cette forfaiture. De ce point de vue, nous ne pouvons que nous féliciter de la sortie du conclave de plusieurs organisations syndicales. Ce conclave n'a qu'un seul objectif :

À Saint-Nazaire



détruire le système par répartition et avancer vers la capitalisation de nos retraites. Jamais nous n'accepterons de négocier la longueur de la chaîne et le poids du boulet. Notre place est d'être aux côtés de toutes celles et tous ceux qui se battent pour faire valoir leurs revendications. Je vous informe par exemple que les soignants de plusieurs services du CHU de Nantes – autour des soins intensifs de néonatalogie et de la pédiatrie – ont obtenu par la grève et la mobilisation la création de 8 postes et demi pour améliorer la prise en charge des jeunes patients.

■ Arrêt du génocide à Gaza Non à la dissolution d'Urgence Palestine

Camarades, ce gouvernement est non seulement anti-ouvrier mais il est également raciste. Le meurtre d'Aboubakar Cissé est l'aboutissement d'un climat de haine raciste que le gouvernement laisse prospérer. Julien Odoul, député du RN et récemment condamné par la justice, avait demandé la dissolution de plusieurs organisations. Le petit doigt sur la couture du pantalon, Retailleau vient d'engager une procédure de dissolution d'Urgence Palestine qui est connue ici pour son combat contre le génocide à Gaza et la déportation en cours de 2 millions de Gazaouis. Ceci, nous ne l'acceptons pas ! Nous n'acceptons pas non plus le soutien à peine voilé du gouvernement au régime fasciste de Netanyahu.

■ Contre les suppressions d'emplois

Camarades, la situation, ce sont aussi les dizaines de plans de suppressions d'emplois et de licenciements dans l'industrie du département, à Saunier Duval, Aplix, General Electric et j'en passe. À l'échelle nationale, ce sont plus de 200 000 emplois qui sont menacés. Tout ceci est également la conséquence d'une politique de soumission au capital financier de la part du gouvernement. La semaine dernière, nous avons appris la suppression de plus de 600 emplois à ArcelorMittal (dont 80 à Basse-Indre). En 2023, pour vous donner un exemple, Mittal a reçu 300 millions d'argent public, sans aucune condition. Parallèlement, 400 millions d'euros ont été distribués aux actionnaires d'ArcelorMittal. C'est une constance aujourd'hui, l'argent public finit toujours dans les poches des actionnaires et conduit aux licenciements. C'est sans doute une forme de ruissellement. Que disent Macron et Bayrou de cela ? Rien ou presque ! Il n'y a pour nous qu'une issue pour Arcelor : refuser les suppressions d'emplois et nationaliser Arcelor sans rachat, ni indemnité.

Vive la journée internationale des travailleuses et des travailleurs !
Non aux coupes budgétaires décidées par le gouvernement Bayrou-Macron !
Oui aux revendications !
Non à l'Union Nationale !
Non à la guerre !
Non aux massacres à ciel ouvert à Gaza !
Cessez-le-feu immédiat en Ukraine et ailleurs !



À l'issue de la manifestation, le syndicat FO Transports avec sa section syndicale Semitan, avait organisé la tenue d'un stand de restauration sur la place de la Maison des syndicats. De nombreux camarades les ont rejoints pour aider et pour partager un moment convivial et fraternel dans un cadre interprofessionnel.

L'Actualité syndicale

■ FO VYV 3 Pays de la Loire

La grève des 29 et 30 avril... mène à une grande victoire !



Rassemblement devant le siège de VYV3 à Nantes



Vincent Lanche

Après la grève des 29 et 30 avril dans les structures VYV3 Pays de la Loire à l'appel de l'intersyndicale, les organisations syndicales CFTD, CFE-CGC, CGT, FO et UNSA, avec les salariés, ont décidé d'interpeller la direction générale et le conseil d'administration par une lettre ouverte et d'organiser sa diffusion afin de la faire signer par le plus grand nombre de personnels possible.

Le syndicat Force Ouvrière a alors réaffirmé que ce n'était pas aux salariés de subir une perte de leurs droits à cause du manque de moyens octroyés par les tiers financeurs et a donné clairement sa position :

« nous sommes déterminés, vous n'aurez pas nos acquis, nous ne signerons pas notre propre

défaite, nous ne signerons pas la fin de nos acquis, nous ne signerons pas la précarisation des emplois. Nous appelons tous les salariés de VYV3 PDL à rejoindre les cortèges Force Ouvrière lors de la journée des travailleurs le 1^{er} mai ».



Rassemblement devant Ecouter Voir à Saint-Nazaire

Communiqué de FO VYV3 du 2 mai

La direction s'engage à garantir l'ensemble des conventions collectives par accord d'entreprise !

Depuis le 10 décembre 2024, les salariés de VYV3 Pays de Loire se sont massivement mobilisés contre le projet d'accord sur le temps de travail proposé par la direction et pour un accord garantissant le maintien de toutes les conventions collectives.

Face à la grève massive et à la détermination des salariés, la direction a fini par céder et a répondu favorablement à la demande portée par les organisations syndicales, en s'engageant à proposer un accord garantissant le maintien de l'ensemble des conventions collectives.

Si toutes les revendications ne sont pas encore satisfaites, le syndicat FO considère cette avancée comme suffisamment significative pour permettre un retour à la table des négociations.

Malgré cette victoire, le syndicat FO poursuit la mobilisation et continue d'exiger, dans le cadre de l'accord sur le temps de travail :

- Le maintien de tous nos acquis,
- Le refus du forfait jour,
- Des effectifs à hauteur des besoins,
- Une reconnaissance professionnelle réelle : respect du travail et de l'engagement des salariés, avec une prime décentralisée versée à 100 %, sans condition,
- L'augmentation des salaires par la revalorisation de toutes les grilles indiciaires d'un minimum de 5 %, non fongible avec les augmentations de branche, pour compenser la perte de pouvoir d'achat depuis 2022.

C'est un grand pas qui vient d'être franchi et une preuve évidente que la mobilisation des salariés paie !

■ Les agents territoriaux

face à la casse des services publics



Angers, le 29 avril 2025

« Défendons-nous maintenant. Demain, il n'y aura plus rien à défendre. »

Réunis en assemblée générale à Angers le 29 avril 2025, 130 agents de la fonction publique territoriale des Pays de la Loire, soutenus par les syndicats Force Ouvrière, ont exprimé avec force leur rejet des politiques d'austérité imposées par le gouvernement. Ils dénoncent des attaques répétées contre leurs métiers, leurs statuts et leurs conditions de travail. Face à la dégradation continue du service public — suppressions de postes, surcharge de travail, gel du point d'indice, privatisations — les agents déclarent que la grève n'est

plus une option, mais une obligation.

Ils exigent :

- Une revalorisation immédiate du point d'indice à hauteur de + 31 %, ainsi que celle des grilles indiciaires, pour compenser la perte de pouvoir d'achat depuis 2000.
- L'abrogation de la baisse des indemnités des arrêts maladie.
- L'arrêt des suppressions de postes et un plan massif de recrutements statutaires.
- Des conditions de travail dignes et la reconnaissance de la pénibilité.
- L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique.
- Des budgets à la hauteur des besoins des collectivités.

► L'abrogation de la réforme des retraites.

► Un moratoire sur les privatisations et externalisations des services publics.

Après le rassemblement du 29 avril qui a été une première étape, les syndicats FO ont appelé à intensifier les mobilisations, les actions et les grèves pour faire entendre la voix des agents territoriaux et imposer leurs revendications.

Un appel fort a été lancé pour une mobilisation massive le 1^{er} mai, dans la continuité de cette dynamique collective.

À suivre donc.

Non à la suppression de l'abattement fiscal de 10 % pour les retraités

Depuis plusieurs semaines, le patronat et le gouvernement multiplient les déclarations dans la presse pour convaincre l'opinion publique de la nécessité de supprimer l'abattement fiscal de 10 % sur les revenus des retraités.

Cet abattement, contrairement aux affirmations mensongères du président du Medef qui l'a jugé « contre nature » et « aberrant », ne doit pas être confondu avec la déduction fiscale forfaitaire dont bénéficient les actifs au titre des frais professionnels.

Il a été mis en place en 1978 pour alléger la charge fiscale des retraités qui, contrairement à certaines catégories de non salariés, ne risquaient pas de faire des sous déclarations.

Si le gouvernement persiste dans cette voie, près de 50 % des retraités seraient pénalisés en voyant leur

taux d'imposition augmenter, en devenant éventuellement imposables. Dans tous les cas, cela aura aussi des incidences sur les taux de CSG et sur les droits calculés selon le revenu fiscal de référence.

Depuis l'arrivée de M. Macron au pouvoir, ils ont déjà perdu au moins 6 % de pouvoir d'achat et pour certains jusqu'à 7 % du fait de la non-indexation des retraites sur l'inflation et de l'augmentation de la CSG.

Ça suffit ! Les retraités ne sont ni des nantis, ni des vaches à lait.

Les soussignés exigent du gouvernement :

- Le maintien de l'abattement de 10 %
- La non-augmentation de la CSG
- La revalorisation de toutes les pensions au moins au niveau de l'inflation.

Signez la pétition

<http://www.lesignesbougent.org/petitions/non-a-la-suppression-de-labattement-de-10-pour-les-retraites-21369/>



Mobilisation dans les écoles primaires 4 jours pour toutes les écoles du 44 !

Le SNUDI FO 44 appelle à la mobilisation dans toutes les écoles du département le **22 mai** pour la défense de l'école publique, contre sa territorialisation, pour un cadre national de l'organisation de la semaine scolaire, pour la semaine de 4 jours, pour l'amélioration des conditions de travail. Nous y reviendrons dans le prochain numéro.



■ FO CHU de Nantes

Création de 8,5 postes après plusieurs mois de grève

INTERVIEW

Vous avez annoncé la création de 8,5 postes dans les services de Néonatalogie et de Soins Intensifs de Néonatalogie, comment cela s'est-il passé ?

Tony : Ces postes ont été arrachés après plusieurs mois de grève et de mobilisation des soignantes qui ont tenu bon malgré le mutisme de la direction. En décembre dernier, les agents de ces services nous ont sollicités pour dénoncer les conditions de travail et d'accueil des patients de plus en plus dégradées et qui mettaient en péril la santé des nouveaux nés. Elles revendiquaient des créations de postes pour répondre à la charge en soins qui a considérablement augmenté ces dernières années.

Jérémy : Dans ces services normés, le nombre de soignants fixé par décret n'était plus en adéquation avec cette charge en soins, ce qui a provoqué un épuisement des équipes et une mise en danger des patients. Si la direction a consenti à nous recevoir avec les équipes une première fois pour les négociations dans le cadre du préavis, elle est ensuite restée muette aux revendications des collègues qui s'épuisaient de plus en plus.

Tony : L'équipe subissait même des pressions par rapport aux affiches « en grève » apposées dans le service et à cause des articles de presse qui faisaient état de la mise en danger des patients.



Tony Gilbert (à droite) - secrétaire du CHU de Nantes et Jérémy Beurel (à gauche) - secrétaire-adjoint du CHU de Nantes

Comment la situation s'est-elle débloquée ?

Tony : Malgré ces pressions, 30 soignantes se sont mobilisées en janvier avec FO devant le CHU pour alerter la population sur les risques engendrés par le manque de moyens pour les nouveaux nés. Ensemble, nous avons réalisé une diffusion massive de tracts et nous avons fait signer une pétition qui a recueilli 250 signatures en moins d'une heure. J'ai aussi profité de mon mandat au Conseil de Surveillance du CHU pour dénoncer le mutisme de la direction et les dangers de sa politique tant sur les hospitaliers que sur les patients.

Jérémy : Ces alertes ont obligé la direction à fermer des lits pour respecter les décrets. Ces fermetures démontraient malheureusement le manque de personnels. Malgré tout, cela n'a pas suffi à les faire

basculer. Ce qui a mis le feu aux poudres, ce sont les annonces sur les 2 millions d'excédent budgétaire réalisés par la direction. Travailler dans des conditions de mise en danger permanentes de patients et découvrir de tels bénéfices dont le directeur général se félicitait, cela a été insupportable pour les collègues. La goutte d'eau ! Le jeudi 20 mars, nous avons donc organisé un rassemblement devant le CHU. Les 30 collègues qui ont pu répondre à l'appel étaient déterminées à obtenir les réponses et ont décidé d'envahir les bureaux de la direction.

Comment a réagi la direction face à cette mobilisation soudaine ?

Jérémy : Le DRH était surpris mais il a accepté de nous recevoir au pied levé et a été obligé d'écouter les équipes qui ont pu réaffirmer la nécessité de satisfaire les revendications pour

éviter les drames.

Tony : Parce qu'on est monté d'un cran dans la mobilisation, la direction a accepté la réouverture de négociations. Il y a eu une réunion puis de nouvelles alertes et pour finir, nous avons été reçus par notre directeur général le 22 avril. C'est à ce moment qu'ils nous ont annoncé la création de ces 8,5 postes, 1,5 poste immédiatement et 7 pour janvier 2026.

Comment les équipes ont-elles accueilli cette nouvelle ?

Jérémy : Les collègues étaient trop impactées par la multiplication des arrêts et la charge de soins était toujours trop importante. Elles ont donc décidé de maintenir la pression et ont maintenu la grève afin d'obtenir la création immédiate d'au moins deux postes supplémentaires.

Tony : Alors que de nouvelles actions étaient en préparation, la direction a cédé le 30 avril en annonçant la création des deux postes. C'est ce qui a permis aux soignantes qui ont mené un combat difficile d'entrevoir les perspectives d'une véritable amélioration.

D'autres actions ou bien d'autres mobilisations sont-elles prévues ?

Jérémy : Nous allons continuer de soutenir ces équipes parce que tout n'est pas réglé. Nous allons maintenir la pression et faire connaître ce

combat qui prouve que la grève fait gagner sur les revendications ! Sur un tract, nous appelons l'ensemble des services à établir leur cahier de revendications et à déposer des préavis de grève avec FO.

Tony : Nous accompagnons d'ores et déjà le service d'Hôpital de Jour d'Oncologie qui a déposé un préavis de grève avec FO. Les collègues dénoncent eux aussi l'augmentation de la charge en soins. Aujourd'hui, les délais d'attente pour les patients pour une chimio atteignent parfois sept semaines. Les médecins sont obligés de trier les patients. Au CHU, nous subissons en direct la barbarie imposée par l'austérité imposée par Macron. L'annonce de nouvelles coupes de 40 milliards sur le budget 2026 en plus des 52 est une véritable provocation. Attention à la prochaine goutte d'eau...

Nous le savons, c'est le rapport de force qui pourra modifier la situation à l'image de la détermination de ces deux équipes. Nos camarades se battent également dans la région comme au Mans, à Laval ou au CHU d'Angers où 1046 hospitaliers s'adressent à la directrice générale pour faire valoir leurs revendications. Nous allons donc continuer à nous organiser plus largement. Le 27 mai, nous allons nous réunir au plan régional avec les secrétaires des Unions départementales afin de décider des suites.

● Psychiatrie en Loire Atlantique

Dans le communiqué du Groupement départemental FO des Services Publics et de Santé 44 du 5 mai, les camarades dénoncent la façon dont l'Agence régionale de Santé (ARS) déshabille Pierre pour habiller Paul. En effet, le 30 avril dernier, après avoir annoncé la création de 25 postes dans le secteur psychiatrique au CHU de Nantes, la direction de l'hôpital reconnaît que ces nouveaux moyens sont liés à la très forte diminution de l'activité de l'EPSYLAN de Blain, dont la fermeture serait programmée à plus ou moins long terme. Ils s'y opposent et précisent : « **Ce redéploiement d'effectif sur le CHU ne s'accompagne pas de création de lits. Ainsi, l'ARS continue son travail de réduction du nombre de lits, notamment sur la psychiatrie [...] alors que les besoins départementaux et régionaux sont importants.** » En pédopsychiatrie, la Loire-Atlantique compte quatre fois moins de lits selon la moyenne nationale. En 2023, 123 enfants de moins de 15 ans se sont présentés aux urgences pour des idées suicidaires, des tentatives de suicide et n'ont pas été admis alors qu'ils présentaient une indication formelle d'hospitalisation. Ils ajoutent : « **Après avoir annoncé**

40 milliards de coupe budgétaire supplémentaire pour 2026, Matignon a envoyé une directive aux ARS et aux directions d'établissements afin de resserrer le pilotage budgétaire sur les achats et le personnel. En d'autres termes, alors qu'il faudrait des moyens, des embauches massives et la réouverture de lits, le gouvernement Macron-Bayrou continue de saccager l'hôpital. » Après l'effroyable événement survenu dans un lycée privé nantais, comment ne pas craindre de nouveaux drames dans ces conditions ?

Le GD FO SPS 44 met donc en avant la construction du rapport de force, y compris par la grève, et dans l'action commune, pour gagner des moyens pour la psychiatrie, l'hôpital, l'école, les collectivités territoriales, etc.

« **Le GD FO SPS 44 revendique une embauche massive de personnel, la réouverture de tous les lits fermés, le dégel du point d'indice de 10 % minimum dans un premier temps, le maintien de toutes les structures hospitalières et médico-sociales, un plan de formation massif de médicaux et de paramédicaux, la suppression de l'ONDAM.** »



300 personnes étaient réunies lors de la manifestation des internes et des libéraux devant le CHU de Nantes le 29 avril. Les camarades FO du CHU de Nantes leur ont apporté leur soutien et ont diffusé le tract du SNMH FO ci-dessous.

● LES INTERNES ONT RAISON

Paris, le 10 avril 2025

En juin 2007, le président Sarkozy, fraîchement élu, expliquait dans un discours prononcé à Bordeaux : « **nos hôpitaux ont deux problèmes :**

1. les patients rentrent par les urgences
2. les médecins font ce qu'ils veulent. »

Ce discours préfigurait la loi de 2009 (Hôpital Patient Santé Territoire). Les hôpitaux dirigés par la coercition à la fois administrative et financière ont fait que les patients ne peuvent plus entrer par les urgences suite aux fermetures de lits souvent en lien avec les fusions. Les médecins de leur côté sont trop souvent exclus des processus de décision et impuissants. Les directeurs d'hôpitaux, potentats sans contre-pouvoir, sans contrepoids, se permettent de fermer toujours plus de structures à l'inverse du mot d'ordre : « **des bras, des lits** ».

Le Syndicat national des Médecins Hospitaliers Force Ouvrière considère, à son niveau, que les patients doivent pouvoir entrer par les urgences, être examinés par de vrais médecins et être hospitalisés dans un lit si leur état le nécessite.

La France entière est un désert médical. Pour l'accès aux soins, il faut sécuriser l'exercice médical, supprimer le Numerus Clausus et donner les moyens aux Doyens et Doyennes des facultés de médecine. La médecine ne peut s'exercer que dans un cadre indépendant de l'État avec un médecin qui a décidé de soigner (article 47 du code de déontologie). Ceci va jusqu'à la liberté d'installation dans la spécialité, le lieu, et les conditions qui conviennent au médecin : c'est l'intérêt supérieur du malade.

C'est pourquoi nous défendons la liberté d'installation et soutenons la révolte des internes contre cette entrave à l'exercice contenu dans la PPL transpartisane. Nous appelons tous les médecins hospitaliers et tous les médecins de cabinet à rejoindre le mouvement des internes et des jeunes chefs de clinique sous la forme qu'ils jugeront appropriée. Pour notre part, nous déposerons un préavis de grève pour le 28 avril et participerons à la conférence de presse du 16 avril.

Docteur Cyrille Venet
Secrétaire général SNMH FO

LA DOCTRINE SOCIALE DE L'ÉGLISE



Dans une interview donnée aux Échos le dimanche 13 avril, Marylise Léon, la secrétaire générale de la CFDT, déclarait : « Si le gouvernement veut toucher encore à l'indemnisation des chômeurs, qu'il ne le fasse pas en catimini, qu'il ouvre le débat ! » Peu de temps avant, cette même Marylise Léon se disait prête à discuter de la suppression de l'abattement fiscal de 10 % dont bénéficient les retraités. Le jeudi 27 février, se tenait la première réunion du « conclave » convoquée par Bayrou pour faire entériner par les organisations syndicales la réforme des retraites rejetée par l'immense majorité de la population. Après avoir réaffirmé l'exigence de son abrogation, la confédération CGT-Force Ouvrière a justifié son refus de siéger par cette déclaration : « Nous ne participerons ni à l'instrumentalisation, ni à l'intégration des organisations syndicales de salariés dans un processus gouvernemental. » Dans ces déclarations, celle de la CFDT et celle de la CGT-FO, s'expriment deux conceptions totalement opposées du syndicalisme. La première est celle du syndicalisme d'accompagnement, la seconde celle du syndicalisme dit « lutte de classes ». Pour comprendre ces positions totalement différentes, il est nécessaire de revenir à l'origine historique des organisations syndicales en France*. Le syndicalisme « lutte de classes », le nôtre, se réfère à un texte fondateur daté de 1906, la charte d'Amiens, qui est un texte de compromis entre différentes tendances du mouvement ouvrier. On peut y lire : « Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte des classes qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière. » Cette Charte considère donc que dans une société divisée en classes, les intérêts des employeurs et ceux des travailleurs sont antagoniques, et que la lutte de classes, pour laquelle les salariés ont construit leurs syndicats, n'est rien d'autre que la confrontation de ces intérêts particuliers. C'est cette orientation d'indépendance qui amène aujourd'hui la confédération FO à rejeter toute union nationale derrière la priorité affichée à une économie de guerre, ce qu'exprime notre secrétaire général Frédéric Souilliot : « les nouvelles priorités budgétaires ne doivent en aucun cas conduire à plus d'austérité pour des politiques aussi essentielles que l'enseignement, la santé, la Sécurité sociale, la solidarité ou les droits sociaux. » L'objectif de la CFDT est tout autre. Il est celui de promouvoir un projet humaniste permettant « à tout être humain de développer sa personnalité, dans les domaines individuel, familial et social** ». En déclarant récemment que « la protection sociale repose trop sur le travail », et donc doit se faire par tous les membres de la société unis

dans un équilibre harmonieux, Marylise Léon reprend à son compte une vieille revendication du patronat. Celle d'en finir avec le financement de la Sécurité sociale par des cotisations qui ouvrent des droits pour le remplacer par l'impôt, autrement dit par un budget dont l'État fixerait le montant (et surtout les diminutions !) à sa guise. Ces positions de la CFDT ne sont absolument pas des renoncements à ses principes, mais se situent au contraire dans une parfaite cohérence avec ses origines chrétiennes. En 1892, pour contrer les idées socialistes qui osent revendiquer le bonheur terrestre, le pape Léon XIII écrivit l'encyclique Rerum novarum (Des choses nouvelles) qui expose la doctrine sociale de l'Église. C'est à ce texte que va explicitement se référer, dès sa fondation en 1919, la CFTC, dont la CFDT est issue en 1964. Alors que le pape nouvellement élu prend le nom de Léon XIV, certains osent présenter Léon XIII comme le pape des pauvres ou des ouvriers. On va voir dans les lignes qui suivent qu'il aimait en effet tellement les pauvres qu'il voulait qu'ils le restent. Dans cette encyclique qui réaffirme à plusieurs reprises le principe du respect de la propriété privée, on peut lire : « De tout cela, il ressort une fois de plus que la propriété privée est pleinement conforme à la nature. » Plus loin : « Que ceci soit donc bien établi : le premier principe sur lequel doit se baser le relèvement des classes inférieures est l'inviolabilité de la propriété privée. » Et pour ceux qui seraient tentés de contester l'ordre établi, l'Église s'empresse de les remettre à leur place : « Le premier principe à mettre en avant, c'est que l'homme doit accepter cette nécessité de sa nature qui rend impossible, dans la société civile, l'élévation de tous au même niveau. Sans doute, c'est là ce que poursuivaient les socialistes. Mais contre la nature, tous les efforts sont vains. » Alors que la Charte d'Amiens reconnaît la lutte des classes, on ne sera pas surpris de lire dans Rerum novarum : « L'erreur capitale, dans la question présente, c'est de croire que les deux classes sont ennemies-nées l'une de l'autre, comme si la nature avait armé les riches et les pauvres pour qu'ils se combattent mutuellement dans un duel obstiné. » On l'aura compris, pour ces gens et leurs fidèles déguisés en syndicalistes dans d'improbables conclaves, la classe ouvrière constitue une masse misérable et souffrante, qu'il faut quand même soulager – car ces gens-là sont bons – mais sans jamais remettre en cause l'ordre établi ni les droits sacrés des exploiters à exploiter – sans excès bien sûr. Pour notre part, fidèles à la Charte d'Amiens, comme nous l'avons fait le 1^{er} mai, nous continuerons le combat contre l'économie de guerre, contre la guerre sociale, pour la paix.

*Ces origines du syndicalisme sont clairement exposées dans le livre de Joël Sohier, « Le syndicalisme en France », paru chez Vuibert.

**Article 1^{er} de la déclaration de principe des statuts de la CFDT.

Les ensauvageurs

Scénario d'horreur à Nantes : Jeudi 24 avril, au lycée privé Notre-Dame-de-Toutes-Aides, dans le quartier de Doulon, Lorène, une jeune fille de 15 ans, est décédée après avoir été frappée de 57 coups de couteau par un élève de seconde. Alors que trois autres lycéens ont également été blessés, l'adolescent a été maîtrisé par un membre du personnel, avant d'être finalement interné à l'hôpital, le psychiatre chargé de l'examiner ayant jugé son état de santé incompatible avec une garde à vue.

Sans surprise, l'émotion était encore à son comble que les charognards du gouvernement avaient déjà sauté sur l'occasion et en profitaient pour asséner leurs lubies sécuritaires bien connues.

En guise d'unique réponse à ce drame, la ministre de l'Éducation nationale, Élisabeth Borne, prévoit donc la mise en place de « contrôles aléatoires » aux abords des établissements scolaires, tandis que le Premier ministre, François Bayrou, suggère carrément « l'installation de portiques, comme dans les aéroports » ... pour ne pas dire comme dans les prisons !

« Ce n'est pas un fait divers, c'est un fait de société. Nous sommes dans une société qui a encouragé le laxisme, qui a voulu déconstruire les interdits, l'autorité, l'ordre, les hiérarchies et qui a accouché de toute cette violence », déclare, quant à lui, l'inénarrable Bruno Retailleau, se croyant sans doute dans un (mauvais) remake d'Orange Mécanique.

Bien sûr, tout ce beau monde serait bien embarrassé de s'entendre poser la seule question qui vaille : comment ce lycéen, connu comme étant suicidaire et pour avoir professé sa « fascination » pour Hitler, a-t-il pu passer sous les radars des services de santé ?

Alors que la mère de l'adolescent avait sollicité l'aide du personnel éducatif de la maison des adolescents de Nantes, réussissant à obtenir six entretiens, ce dernier aurait difficilement pu bénéficier de l'accueil d'une structure adaptée dans un département qui ne compte plus que 14 lits de pédopsychiatrie ! Plus largement, s'agirait-il de rappeler le véritable désert médical qu'est devenue l'Éducation nationale, sous l'effet des coupes budgétaires décidées par les gouvernements Macron successifs et leurs prédécesseurs : un médecin scolaire pour 13 000 élèves, un psychologue pour 1 500 et un infirmier pour 1 300... Et cette situation ne risque pas de s'améliorer au vu des 50 milliards d'euros d'économies supplémentaires

promis par le gouvernement Macron-Bayrou pour son budget 2026. Toujours moins d'argent pour l'instruction des jeunes, de même que pour leur santé. En revanche, dès qu'il s'agit d'imaginer des bidules militaristes pour mieux les embrigader, là, Macron et ses amis sont prêts à dépenser sans compter ! À ce sujet, le Haut-Commissariat au Plan vient d'ailleurs d'annoncer quatre scénarios pour une refonte du service national universel, allant d'une version « vitaminée » dudit SNU à un retour du service militaire obligatoire, le coût de cette dernière piste étant estimé à 15 milliards d'euros. C'est sûr que lorsqu'on vous prépare un tel avenir, il y a de quoi devenir fou.



Expulsion d'enfants

● Communiqué du bureau du syndicat FO des lycées et des collèges du 44 du 14 avril 2025

Le préfet de la Loire-Atlantique a profité des vacances scolaires de printemps pour interner une famille sous Obligation de Quitter le Territoire Français dans un centre de rétention, avant de l'expulser en un temps record vers la Géorgie. Deux jeunes élèves scolarisés au collège Salvador Allende de Rezé ne feront donc pas leur retour en classe, ce qui est profondément choquant et traumatisant pour ces élèves mais également pour toute l'équipe éducative.

Le SNFOLC44 s'insurge contre de telles méthodes qui mettent à mal le principe républicain.

D'autres familles sont potentiellement menacées et il est inacceptable que la loi immigration et les circulaires Retailleau servent de caution à ces expulsions inhumaines.

Plus globalement nous revendiquons l'abrogation de la loi immigration et le retrait des circulaires Retailleau. Nous soutiendrons toute initiative et mobilisation allant dans ce sens.

